Référente Santé et Accueil Inclusif

CDD 1 mois
21H/SEMAINE
Gouesnou

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) En Jeux d'Enfance gère, sur l'ensemble du Finistère, 12 crèches et 1 Relais Petite Enfance. Nous proposons des lieux d'accueil coopératifs, collectifs et individuels, d'inclusion sociale et d'éducation pour les enfants de moins de 4 ans.

NATURE DU POSTE ET ACTIVITÉS PARTICULIERES :

Sous la responsabilité du directeur général délégué, vous serez en charge des missions suivantes *(cf décret n°2021-1131 du 30 août 2021)* :

- Informer, sensibiliser et conseiller les directions et les équipes de crèches en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.
- Présenter et expliquer aux professionnels petite enfance les protocoles prévus aux règlements de fonctionnement.
- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins.
- Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant une attention particulière.
- Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner les équipes dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille.
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des équipes et veiller à ce que les parents puissent être associés à ces actions.
- Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes, en coordination avec les directions de crèche, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information des directions et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations.
- Contribuer à l'établissement des protocoles annexés aux règlements de fonctionnement.
- Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des parents, à son initiative ou à la demande de la direction, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.
- Communiquer et partager la stratégie, le projet et les valeurs de la SCIC auprès des directions et des équipes des crèches.

NIVEAU, QUALITÉS & COMPÉTENCES REQUISES :

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'État d'infirmier, de puéricultrice ou une spécialisation médicale en santé du jeune enfant, complétées par une **expérience minimale de trois ans** auprès de jeunes enfants pour les infirmiers de soins généraux
Vous justifiez préférentiellement d'une expérience sur un poste similaire et d'une expérience du milieu associatif. Vous maitrisez de la création à la mise en œuvre le plan de maitrise sanitaire, les procédures HACCP et d'intervention d'urgence.
Vous avez les qualités et compétences requises pour ce poste :

- Pratique justifiée en matière de santé du jeune enfant et de promotion de la santé,
- Connaissance des évolutions médicales, pédagogiques, informatives et législatives en matière de santé du jeune enfant.
- Capacité rédactionnelle, pédagogique, d'information, de sensibilisation et de conseils.
- Capacité à mener une veille informationnelle, médicale, pédagogique et législative en matière de santé du jeune enfant.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Contrat : CDD 1 mois
Temps de travail : 21h/semaine
Poste à pourvoir : Dès que possible
Statut : Non cadre
Convention collective : CCN 83
Salaire brut de base : Selon disposition CCN83

34 jours de congés payés /10 jours enfant malade
Aménagements Fin de carrière / Compte épargne Temps
Mutuelle prise en charge à 60% / Prévoyance
Mobilités internes possibles au sein de la SCIC
Formation (minimum 1 par an)

Les candidatures sont à adresser à :
Mr LE HIR Loic, DIRECTEUR GENERAL DELEGUE
SCIC En Jeux d'Enfance – Parc d'innovation de Mescoat 29800 LANDERNEAU ou par mail contact@enjeuxdenfance.fr

Entrée en vigueur de nouvelles modalités du contrôle des antécédents judiciaires précisées par un décret du 28 juin 2024
Une attestation d'honorabilité datant de moins de 6 mois est exigée.

Comment faire la démarche ?
Vous pouvez vous connecter sur le site https://honorabilite.social.gouv.fr/jai-besoin-dune-attestation-dhonorabilite ou scanner le QR code ci-après.
Nous attirons votre vigilance sur le délai de 15 jours à anticiper avant de la recevoir.